

infos **PLEMET** **LA FERRIÈRE**

Bulletin municipal Novembre / Décembre 2024 / Janvier 2025

EN ROUTE POUR **2025 !**



Construction de la nouvelle école maternelle.

Sommaire

« Ça s'est passé sur Plémet et La Ferrière » P. 3 à 9

- Vie Locale
- Travaux
- Nos écoles et collèges

Conseil Municipal P. 10 à 12

- Séance du 16 octobre 2024
- Séance du 5 décembre 2024

Vie Associative P. 13 à 17

- Swing 22
- Ikébana
- Voie douce
- Club canin
- Les cavaliers du Chêne Ossat
- Apel
- Club des aînés génération mouvement
- Palet Club
- La Ferrière Activ'
- Canoë Club du Lié
- Les Amis de Karlsruhe
- BPAS
- La Colonne Infernale
- Toujours Belle la Vie

Instant détente P. 18

- A vos casseroles
- Sudoku
- Calendrier des fêtes
- Dictionnaires

État civil - Mémento P. 20

Permanences

- Coordonnées mairie
- Permanences
- Service Enfance
- Maison des Services Publics de Loudéac
- Horaires des déchetteries
- Les Urgences

— Ours —

Dépôt légal : 1400 2021

Tirage : 1 200 ex.

Rédaction et publication
Mairie de Plémet

Directrice de la publication :
Chantal Nevo

Impression : Imprimerie Le Maire

Les services de la mairie restent joignables
au téléphone au **02.96.25.61.10**
ou par mail : **accueil@plemet.fr**

EDITO

Chères Plémétaises, Chers Plémétais,

À l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée. Cette année encore, les défis ont été nombreux, et certaines espérances ont laissé place à des déceptions.

Toutefois nous avons continué à avancer avec la conviction que chaque effort contribue à l'avenir de notre commune.

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Investir coûte de plus en plus cher et les aides de l'État se raréfient. À Plémet, nous choisissons de préserver nos finances tout en poursuivant des projets essentiels pour le bien-vivre de nos habitants et l'attractivité de notre territoire. Il nous faut mener une politique ambitieuse pour soutenir le développement économique de notre commune.

Nous ne pouvons ignorer les tensions géopolitiques et les défis sociétaux, tels que la montée des autocraties ou les dérives de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux. Ces menaces exigent vigilance et engagement pour protéger nos démocraties et notre cohésion sociale.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent pour notre commune : les conseillers municipaux, le personnel communal, les bénévoles des associations.

Mais c'est aussi rassurant pour un maire de savoir qu'il n'est pas seul et qu'il peut compter sur tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des Plémétais. Je pense à tous les services et autorités publics.

Pour vivre, une commune a besoin d'acteurs économiques. Je remercie particulièrement les entreprises, commerçants, agriculteurs et artisans qui interviennent sur notre commune pour répondre aux besoins de tous.

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée pour ceux qui sont confrontés à des difficultés et particulièrement aux aléas climatiques de ces dernières semaines qui ont frappé Mayotte mais également nos régions. Puisse 2025 leur apporter réconfort et jours meilleurs.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur, joie de vivre et santé afin de pouvoir en profiter et partager.

**Bonne et heureuse année 2025
à toutes et à tous**

Chantal NEVO, Maire

L'actualité de la commune sur votre smartphone

A ce jour, près de 1030 personnes sont connectées sur notre application. Cette application vous permet de recevoir des **messages géolocalisés de type « alertes »** : vigilance météo, travaux, etc.

L'**application « zéro contraintes »** : Gratuite et illimitée, sans inscription, sans publicité, respectueuse de la vie privée (aucune collecte de données personnelles n'est effectuée lors du téléchargement de l'application).

Télécharger l'**application gratuitement** via les boutiques en ligne : Google play (Android) ou Apple store (Iphone). Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à scanner le QR code de la Mairie ou d'ajouter le code @22210



Repas du CCAS de La Ferrière



Moment convivial auprès d'une soixantaine de nos aînés. Nos doyens de l'assemblée : Monique Maumusson, 86 ans, et André Rolland, 91 ans.

Les centenaires de l'EPHAD

Le 21 novembre, Suzanne Le Goff a fêté ses 100 ans à l'EHPAD, entourée de sa famille, d'amies, de Mmes Chantal Névo et Elisabeth Poineuf, de Mme Christelle Plounévez, du personnel, des résidents et des bénévoles.



Les 4 centenaires de la Résidence : Suzanne, Hélène, Marcel qui ont eu 100 ans et Henri qui vient d'avoir 102 ans.

Dimanche 22 décembre : Marché de Noël

Le marché de Noël s'est tenu le 22 décembre dans la salle du minerais. Nous avons accueilli une trentaine de producteurs, créateurs et artisans locaux. L'ambiance festive de Noël a été assurée par un groupe du Moulin à Sons et par un récital de la chorale Vocalizon, dans l'église.

Le marché c'est clôturé par un défilé de tracteurs. Il a été proposé par Christelle Ribourdouille, de la FDSEA, et Cédric Galerne, des Jeunes agriculteurs, en collaboration avec la mairie. Nous étions quelques centaines de personnes à participer à ce moment.

Merci à tous.



Voeux des municipalités

Vendredi 10 Janvier : Vœux de Plémet



Dimanche 12 Janvier : Vœux de La Ferrière et Inauguration de l'Espace Kerhouarn



Bilan sur les activités sportives communales 2024 : quelques chiffres

- 77 inscrits aux différentes animation sportives proposées pour les adultes et enfants sur le temps scolaire.
- Très bonne fréquentation durant les vacances sportives sur les 9 semaines proposées dans l'année pour les 10-15 ans. Chaque jour, environ 25 enfants participent activement aux séances de multisport proposées.
- Poursuite du partenariat avec la résidence de la croix gréau et le club des aînés ruraux pour l'intervention des éducateurs sportifs en sport santé.
- Poursuite de l'éveil à la crèche.
- Intervention auprès des élèves des écoles St Joseph, Simone

Veil et Les Ferrandiers dans le cadre de l'éducation physique et sportive.

- Mise en place d'une intervention sport santé auprès des agents municipaux.
- Année olympique oblige : 2 olympiades proposées pour les CM2 scolarisés à Plémet et pour la classe de Sabine Perquis à Simone Veil en équipe avec les résidents de la croix gréau .
- 3ème édition du Plémet Astourr : rencontre sportive et conviviale avec des équipes composées d'agents et élus municipaux s'affrontant sur des épreuves.
- Succès des soirées sportives des vacances à destination des 16 ans et plus.

État Civil 2024

	2023	2024
 NAISSANCES	29	32
 DÉCÈS À PLÉMET + TRANSCRIPTIONS	56	56
 MARIAGES	16	10
PACS	6	1

Parmi les décès en 2024, nous déplorons le départ de plusieurs figures de Plémet, notamment Joseph Nicot en décembre 2023, Annick Godinès en juin 2024, Louis Lemaitre en décembre 2024, tous les trois anciens conseillers et adjoints de la commune, ainsi que Danielle Rigault ancien agent de la collectivité et présidente de l'association « l'Espoir Plémetais ».

Beaucoup de travaux ont été réalisés, pas toujours visibles mais toutefois bien réels :

- Programme voirie annuel.
- Aménagement de la voirie du lotissement du Courtil où il reste un lot à vendre.
- Mise en conformité des réseaux eaux pluviales de la rue des Fraîches avec réfection de la voirie.
- Finalisation rue de la Gare, Place Leclerc et rue du 6 Août avec le réaménagement complet de ces rues et des espaces verts (réalisés par nos services).
- La réhabilitation du presbytère de La Ferrière qui s'est terminée en octobre – Cet équipement comprend une salle de réunion de 50 places et une dizaine de couchages.
- Réalisation de la fresque sur le mur de la salle du Minerai fait par l'artiste Syrk.
- Une nouvelle signalétique dans le bourg avec un Totem aux 5 entrées principales de Plémet (projet réalisé par un groupe de travail du conseil municipal).
- Réfection des bureaux de la mairie de La Ferrière.
- Remplacement des abat-son du clocher de l'église de Plémet.
- Rénovation de l'éclairage public dans certaines zones où nous pouvons être subventionnés pour les équipements de plus de 35 ans. Nous sommes attentifs aux dépenses énergétiques des bâtiments municipaux et de l'éclairage public.

Dont travaux en régie :

- Réfection d'une partie du chemin autour de l'étang.
- Remplacement par des leds de l'éclairage de la salle des fêtes, de la salle du Minerai, de la mairie de La Ferrière.
- Montage d'une pergola à la maison de l'enfance.
- Installation du terrain de beach soccer.
- Remplacement du portillon du minigolf.
- Aménagement paysagé du centre bourg notamment et autour de l'église de La Ferrière.
- Rénovation des toilettes publiques du bourg.
- Pose d'un évier dans la halle des sports.
- Réfection de l'oratoire au presbytère (propriété de la commune) au niveau des murs du sol et de l'électricité.
- Pose de stores pour toutes les salles de classe à l'école Simone Veil.

Cette liste est bien évidemment non exhaustive



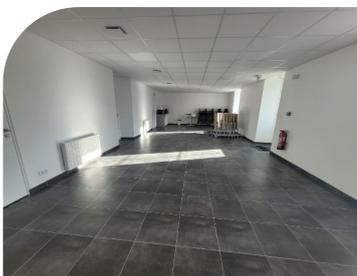
La fin des travaux de la rue des Fraîches est actée. Après la création du réseau d'eaux pluviales, les enrobés ont été faits ainsi que la mise en place de la nouvelle signalisation au carrefour de la rue du Stade.



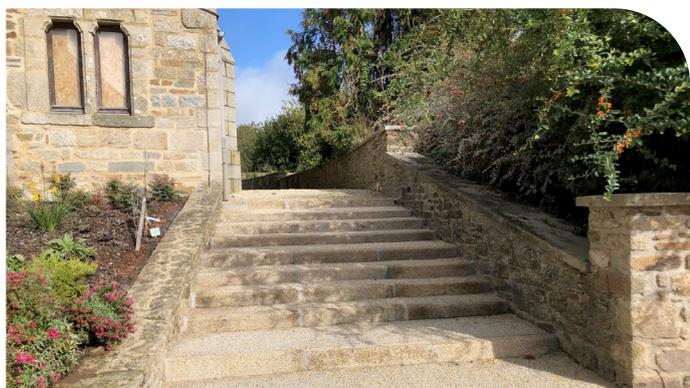
Travaux de l'ancien presbytère de La Ferrière

Les travaux de l'ancien presbytère de La Ferrière « L'espace Kerhouarn » sont terminés. Plus de 18 mois de travaux suivis de près par Patrick RAULT, adjoint. L'architecte de cet ouvrage est LHORIZON Architecteurs (Mme Isabelle LE HO et Adrien LE HO) de PLEMET.

Pour rappel la salle de réunion est conçue pour 50 personnes maximum et l'étage est composé de 4 chambres de 3 couchages avec une salle d'eau par chambre.



Travaux sur la commune



Escalier de l'église de la Ferrière.



WC public.



Impasse des Eclotais.



Pergola à la Maison de l'Enfance.



Portail du mini-golf.



Pose de l'évier à la halle des sports.



Aménagement des Espaces Verts dans le bourg.

Nos Écoles et Collèges

ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

Visite de l'exposition sur les droits de l'enfant au collège Louis Guilloux

Le 6 décembre, les élèves de PS / MS se sont rendus au collège pour regarder et discuter des panneaux que les classes du REP ont préparés sur les droits des enfants.

Beaucoup de belles créations qui stimulent le langage et la réflexion.



Les classes de maternelle se sont aussi rendues au Petit-Bois pour collecter des trésors en vue de leurs différents projets sur le thème de l'Automne



ÉCOLE SAINT-JOSEPH PLÉMET

Nettoyons la nature



Les élèves de l'école ont mené, ce jeudi 26 septembre, leur action de nettoyage de la nature autour des abords de l'école. Ils ont ramassé près de 15 kilogrammes de déchets dont des morceaux de métaux rouillés.

Les CM visitent les archives départementales



Le vendredi 15 novembre, les élèves de CM dans le cadre du projet de l'année sur le voyage dans le temps, sont allés visiter les Archives Départementales. Ils ont pu découvrir l'univers du métier d'archiviste, qui conserve les documents historiques, et plonger au temps de la Révolution Française dans les campagnes costumarmoricaines et admirer d'authentiques cahiers de Doléances.

Au cours de l'année 2025, dans le cadre de projet éducatif de l'école, dédié cette année à la découverte de notre passé, les élèves de cycle 2 et 3 iront au musée école de Bothoa. Les élèves de CM bénéficieront cette année d'une classe de découverte « sur la Renaissance et les châteaux de la Loire » en avril 2025.

Course solidaire pour Contr'attax



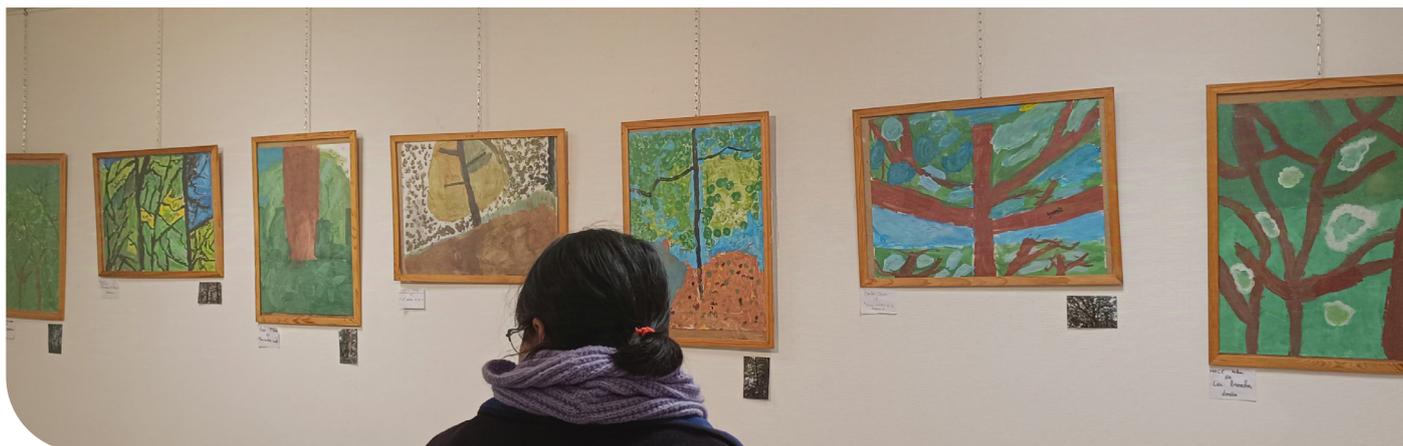
Le vendredi 4 octobre, les élèves de l'école ont relevé le défi de courir le plus longtemps possible pour Eloan et Youen atteints tous les deux par la maladie de l'Ataxie de Friedreich. Les élèves ont également collecté des dons pour l'association.

Bravo les enfants.

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant ou juste obtenir des informations sur l'école peuvent prendre contact avec la direction. Renseignements au 02 96 25 98 40 auprès du directeur ou par courriel eco22.stjo.plemet@e-c.bzh

Nos Écoles et Collèges

COLLÈGE LOUIS GUILLOUX



Lors de la semaine de la rentrée scolaire, des élèves de CM2 de l'école Simone Veil ainsi que des élèves de sixième du collège Louis Guilloux ont choisi un petit bout de territoire de Plémet pour constituer une aire terrestre éducative (ATE). Cette zone qui se situe dans le bois du Riade a été choisie pour ses nombreux arbres et son espace humide. Elle nous a aimablement été mise à disposition par la municipalité que nous remercions.

Tout au long de l'année (jeudi matin), des CM2 et des sixièmes se rejoignent sur l'aire terrestre ou au collège pour découvrir et étudier la biodiversité et faire le lien avec les différents paramètres physiques et chimiques de cet écosystème en partenariat avec Charlène Briard, coordinatrice pédagogique au CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de Brocéliande situé à Concoret (56). Les élèves effectuent des recherches afin de trouver des idées pour protéger et/ou restaurer la biodiversité sur la zone étudiée.

Pour réaliser ce beau projet mené sur trois années consécutives, le collège a reçu un don de la fondation Maud Fontenoy (engagée dans la préservation des océans) et va recevoir prochainement une subvention de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui va être le moyen de financement principal du projet.

Le premier « conseil de la Terre » a eu lieu au collège le

14 novembre et a réuni des élèves de CM2 et de sixième ainsi que les professeurs impliqués dans le projet (Aurélien Duchesne, professeur de SVT ; Sandrine Allanic, professeur des écoles ; Lilian Desbois, directeur de l'école Simone Veil ; Mathilde Rouault, coordinatrice du réseau REP ; Annick Valloux, professeur documentaliste ; Béatrice Heafflin, professeur de français ; Hélène Carimalo, professeur d'arts plastiques et Morgane Jégourel, professeur de écoles rattachée à l'IME de Belna). Au cours de ce temps d'échanges, les élèves ont présenté le travail accompli lors des premières semaines : travaux de recherche sur les espèces observées, réalisation de peintures, théâtre Kamishibai, création de jeux de société... A l'issue de la présentation, les élèves ont voté pour la poursuite éventuelle de certaines propositions des élèves afin de favoriser le développement de la biodiversité sur l'ATE.

La marche verte (ramassage et tri des déchets), initialement prévue la semaine suivante, a quant à elle dû être reportée en raison des conditions météorologiques défavorables.



Nos Écoles et Collèges

COLLÈGE NOTRE DAME DE LA CLARTÉ



Marche d'intégration, Querrien, 13/09/2024

Cette année le Collège Notre Dame de la clarté a choisi comme fil conducteur et fédérateur, le thème du développement durable. Et pour cause, l'établissement s'est engagé dans une démarche de labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) et compte obtenir cette année le label niveau 1 décerné aux établissements, en récompense des actions mises en place pour participer à l'éducation à l'écologie.

La marche à Querrien en début d'année et l'inauguration de la mosaïque réalisée par les élèves concrétisant le projet « ArbreS » de l'an dernier ont lancé le projet 2024/2025.

Au cours du premier trimestre, nous avons exploré la notion d'engagement au respect de soi et des autres qui fait partie des engagements liés au développement durable. Ce dernier doit en effet amener chacun à prendre soin de soi et des autres. Dans ce cadre, Sophie Dubern membre du CLER en charge de l'EARS, est intervenue auprès des classes de 6ème, 5ème et 3ème pour évoquer le harcèlement et l'estime de soi. Les propositions de découvertes ne s'arrêtent pas là : dans un tout autre domaine, grâce à l'opération « les coulisses du BTP », financée par le Conseil Départemental, les 4e et 3e ont visité les établissements Renouard basés à Loudéac. Ce fut l'occasion pour les jeunes de se familiariser avec les métiers du bâtiment : métallier, menuisier, miroitier, poser, technicien



ETS Renouard, opération « les coulisses du Bâtiments », 10/10/2024

bureau d'étude, secrétaire, comptable, magasinier, métreur, chargé d'affaires, conducteur de travaux.

Enfin, en partenariat avec le CACSud 22, diverses animations ont été menées : la calligraphie et l'histoire de l'écriture pour les 6e, les métiers du patrimoine pour les 4e et 3e.

Une année qui s'annonce encore riche d'événements car apprendre s'apprend partout !



Intervenant CACSud, 28/11/2024

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 FONCIER ET URBANISME

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Mme le Maire présente à l'assemblée que dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle école, il apparaît nécessaire de déplacer le compteur électrique. Pour réaliser ces travaux, il convient de signer une convention de servitude avec Enedis concernant la parcelle cadastrée AI 0527.

Il s'agit d'une régularisation car pour ne pas retarder les travaux cette convention a été signée le 26/07/2024.

Après avoir délibéré, l'assemblée valide la signature de Mme le Maire de l'acte authentique souhaité par la société Enedis et présenté par l'étude « Les notaires de la visitation ».

CESSION D'UNE PORTION DE VOIRIE COMMUNALE AU LIEU-DIT KERBAUD

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le projet de cession d'une portion de voirie communale située au lieu-dit Kerbaud, d'une superficie d'environ 467 m².

Pour cette proposition, l'avis des domaines a été sollicité. Un plan a été projeté devant l'assemblée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- De désaffecter la portion de voie communale
- De déclasser cette portion de voirie
- De dire que les conditions de desserte et de circulation ne seront pas modifiées
- De valider la cession d'une portion de la voirie communale au lieu-dit Kerbaud d'une superficie d'environ 467 m² au prix de 250€, étant précisé que ce prix sera minoré ou majoré en fonction de la surface déterminée par le géomètre
- De dire que les frais de notaire et de bornage sont à la charge de l'acquéreur
- D'autoriser Mme le Maire à signer l'Acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier

2 DOMAINE PUBLIC

MODIFICATION DU CLASSEMENT DES VOIES

Madame le Maire expose qu'un recensement général des voies publiques appartenant à la Commune et affectées à la circulation générale a été effectué conjointement par le service technique communal et la société EDMS au cours du troisième trimestre 2024 et indique que le **linéaire réel est de 215.359 mètres linéaires**, soit **100.784 mètres linéaires** de différence.

Il est proposé de modifier le tableau de classement de la voirie publique communale pour tenir compte du travail de recensement réalisé.

Voté à l'unanimité

LONGUEUR DE VOIRIE RETENUE POUR LA DGF ET DSR

Madame le Maire expose qu'au nombre des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie publique communale.

Pour la commune de Plemet, la longueur retenue au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) était de 114.575 mètres linéaires.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a procédé à la refonte du tableau de classement de la voirie publique communale dont le linéaire s'établit désormais à 215.359 mètres linéaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Constata que du fait de la modification du tableau de la voirie publique communale intervenue par délibération de ce jour, le linéaire de la voirie publique communale est désormais de 215.359 mètres linéaires (en augmentation de 100.784 mètres linéaires par rapport au linéaire retenu pour le calcul des dotations de l'Etat en 2024 : 114.575 mètres linéaires),**
- **Précise que ces nouvelles données devront être intégrées pour la part voirie dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale, part principale et part fraction cible,**
- **Mandate Madame le Maire, à assurer l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document utile à cette fin.**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 FONCIER ET URBANISME

PROCÉDURE POUR PROCÉDER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UNE VOIE COMMUNALE

VU le Code de la voirie routière et notamment l'article L141-3

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 21/12/2023 la conseil municipal a donné un accord de principe pour la cession de diverses portions de chemins communaux.

Afin de procéder à la cession, une procédure de déclassement de ces chemins doit être réalisée au préalable et pour se faire il convient d'organiser une enquête publique.

Mme le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à lancer l'enquête publique de déclassement de voies.

Voté à l'unanimité

2 FINANCES

REVALORISATION DU PRIX DU REPAS POUR LES COLLÉGIENS

Mme le Maire, rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 08/07/2024 les tarifs de la restauration ont été revalorisés sauf celui appliqué aux élèves du collège.

C'est pourquoi, il est demandé au conseil municipal de se prononcer à nouveau sur les tarifs restauration en incluant une augmentation de 3% du prix du repas pour les collégiens du collège Notre Dame de la Clarté soit un passage de 4.65€ à 4.80€.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal approuve à l'unanimité le tarif de 4.80€ par repas pour les élèves du collège Notre Dame de la Clarté à compter du 01/01/2025.

REVALORISATION DES TARIFS COMMUNAUX 2025

Mme le Maire propose à l'assemblée de revaloriser les tarifs communaux d'environ 3%.

Les propositions d'évolution des tarifs à compter du 1er janvier 2025 ont été débattues en séance

Mme le Maire expose qu'il est proposé de créer une caution ménage qui pourrait être encaissée lorsque les usagers ne rendent pas les lieux propres.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité les tarifs suivants :

LA HERSONNIERE	Particuliers ou associations domiciliés à Plémet	Particuliers ou associations domiciliés dans une commune extérieure
Petite salle réunion (pas d'accès cuisine) • Journée • 1/2 journée	82 € 41 €	115 €
Salle SANS cuisine : 1 jour	149 €	231 €
Salle AVEC cuisine : 1 jour	231 €	288 €
Salle AVEC cuisine : 2 jours (Ex :Week-End Samedi Dimanche)	412 €	505 €
Salle AVEC cuisine : 3 jours (Ex :Week-End Vendredi Samedi Dimanche)	601 €	772 €
Cérémonie obsèques / après obsèques / vin d'honneur	105 €	105 €
COUVERT complet / personne	0.58 €	
NUITÉE par personne	25 €	
Caution	500€ sans couchage	800€ avec couchage
Caution ménage	150€	

LA SALLE DES FÊTES	Salle des fêtes de Plémet		Salle des fêtes de La Ferrière	
	Particulier ou association Plémétais	Particulier ou association extérieur	Particulier ou association Plémétais	Particulier ou association extérieur
Location sans cuisine journée ou soirée	175€	248€	124€	165€
Arbre de Noël des écoles	Gratuité			
Location avec cuisine 1 jour en semaine	227€	310€	155€	196€
Location avec cuisine le week end	360€	495€	257€	310€
Location cuisine pour réchauffer les liquides	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Location cuisine seule	72€		62€	
Cérémonie obsèques/ café d'obsèques ou vin d'honneur	105€			
Couvert par personne	0.58€			
Couverts par personne pour associations communales	Gratuité			
Caution	500€			
Caution ménage	150€			

L'ESPACE KERHOUARN	Particulier ou association Plémétais	Particulier ou association extérieur
Location – 1 jour	60 €	80 €
Location – 2 jours	180 €	240 €
Cérémonie obsèques / après obsèques / vin d'honneur	105€	
Couvert par personne	0.58€	
Caution	500€ sans couchage	800€ avec couchage
Caution ménage	150€	
Couchage nuit par personne	25 (+ taxe de séjour)	

LES AUTRES TARIFS

PHOTOCOPIES		
Copie A4 N&B - recto	0.30€	
Copie A4 N&B - recto/verso	0.40€	
Copie couleur A4 - recto	0.50€	
Copie couleur A4 - recto/verso	1.00€	
Copie A3 N&B - recto	0.40€	
Copie A3 N&B - recto/verso	0.60€	
Copie couleur A3 - recto	1.00€	
Copie couleur A3 - recto/verso	2.00€	
Associations communales	200 copies N&B gratuites puis application du tarif en vigueur par an	
MOBILIER URBAIN		
Barrière	3.20€	
Table	4.50€	
Chaise	0.60€	
Banc	1.20€	
Podium	245€	
MINI GOLF		
La partie (sur présentation d'une pièce d'identité)	Gratuité	
Balle : perdue ou cassée	3.40€	
Club : perdu ou cassé	24€	
BORNE CAMPING CAR		
Jeton (10min d'eau ou 1h chargement électrique)	3.60€	
CLÉ		
Clé perdue (hall des sport et salle du minéral)	Coût réel	
BOULODROME		
Association Plémétaise : Gratuit	Associations extérieures : 20€ + entretien à la charge de l'association	
DROIT DE PLACE		
Camion outillage	15€	
SALLE DU MINÉRAL RÉSERVÉE EN PRIORITÉ AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES		
	Plémétais	Extérieurs
Location 1 jour	159€	243€
Location vin d'honneur	66€	66€
Fête des écoles	Gratuité	
TRAVAUX VOIRIE		
Réalisation accès bateau	Sur devis	
Busage fossé voirie rurale	35€/ml	
Travaux d'élagage à la place du propriétaire défaillant	195€/heure	
Regard	150€	
Frais de dossier	30€	
Intervention d'un agent	30€/h	
RÉSIDENTE LA CROIX GREAU		
Tarif invité à la résidence la croix Gréau	11€HT	

LES AUTRES SALLES	Associations communales pour réunion	Associations extérieures Et plémétaise pour repas	Particulier domicilié à Plémet	Particulier domicilié dans une commune extérieure
Foyer club	Gratuité	½ journée =41€	46€	62€
Annexe du presbytère				
Salle des associations		1 journée =76€	41€	52€
Salle de la Ferrière (cantine)				

LE CIMETIÈRE DE LA FERRIÈRE	CONCESSIONS	
	Pour 15 ans	Pour 30 ans
Type 1	82€	55€
Type 2	113€	206€
Type 3	155€	278€
COLOMBARIUM		
Pour 10 ans	Pour 15 ans	Pour 20 ans
113€	165€	216€
CAVURNES		
Pour 10 ans	Pour 15 ans	Pour 20 ans
93€	124€	165€

	LE CIMETIÈRE DE PLÉMET	CONCESSIONS	
	Pour 15 ans	Pour 30 ans	Pour 50 ans
Type 1	155€	258€	464€
Type 2	185€	288€	515€
Type 3	247€	412€	814€
COLOMBARIUM (ANCIEN)			
Pour 10 ans	Pour 15 ans	Pour 20 ans	
113€	165€	216€	
COLOMBARIUM (NOUVEAU)			
Pour 10 ans	Pour 15 ans	Pour 20 ans	
155€	206€	257€	
CAVURNES			
Pour 10 ans	Pour 15 ans	Pour 20 ans	
93€	155€	216€	

3 SERVICES DU PERSONNEL

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMUNE

Mme le Maire présente que lors de la réunion annuelle du groupe RH, différentes demandes ont été faites par les agents ; suite à ces demandes, il est proposé de modifier le règlement intérieur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications du règlement intérieur de la commune.

REVALORISATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR À LA PRÉVOYANCE

Mme le Maire expose à l'assemblée que le décret du 20 avril 2022 N°02022-581 rend obligatoire la participation des collectivités territoriales au financement pour chaque agent des cotisations de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance à compter du 1er janvier 2025.

Elle rappelle que cette participation employeur a été instaurée sur la commune à compter du 1er janvier 2022. Cette participation

est actuellement de 15€ par mois et par agent à la prévoyance. Il est proposé au conseil municipal de revaloriser cette participation en fixant, à compter du 1er janvier 2025, le montant mensuel de la participation à 20 € par mois pour un ETP.

Voté à l'unanimité

4 AUTRES DOMAINES

APPROBATION DE LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES SALLES ET COMPLEXES SPORTIFS ET CRÉATION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

Vu la nécessité de mettre à jour les règlements intérieurs des salles et complexes sportifs du Minerai, de Bodiffé, de la Halle des sports et du Chêne Ossa,

Vu la nécessité de rédiger un règlement intérieur pour la nouvelle maison des associations, les élus de la commission sport, jeunesse et vie associative réunis mardi 19 octobre 2024 ont travaillé sur la mise à jour notamment en ce qui concerne certains points à ajouter au RI (Règlement Intérieur). Ils proposent au membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer :

- qu'afin de tenir compte de nouvelles dispositions et pour réactualiser les règlements intérieurs, il convient d'approuver les mises à jour des règlements intérieurs de la salle du Minerai, de Bodiffé, de la Halle des sports et du Chêne Ossa.

- qu'en raison de l'attribution de locaux aux associations dans la nouvelle maison des associations situé rue de Bodiffé, d'approuver le règlement intérieur proposé pour ce nouvel espace.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux règlements intérieurs des salles et complexes sportifs ainsi que la mise en œuvre de celui de la maison des associations à compter du 1er janvier 2025.

OUVERTURE DES COMMERCES DE DÉTAILS LES DIMANCHES 2025

Le bureau de contrôle de légalité rappelle aux maires les dispositions de la loi du 6 août 2015 relative à la croissance, à l'activité et à l'égalité des chances économiques dite « Loi Macron » :

Cette loi a étendu la possibilité d'ouverture dominicale des commerces à l'initiative des maires en portant le nombre de dimanche d'ouverture possible de 5 à 12.

Mme le Maire propose les dimanche 21 et 28 décembre 2025.

Elle rappelle qu'il est possible de modifier la liste dans les mêmes formes en cours d'année au moins 2 mois avant le premier dimanche concerné par cette modification. Les organisations patronales et syndicales doivent également être consultées avant que le maire ne prenne son arrêté.

Voté à l'unanimité.



Swing 22

Pour son 7ème concert de Jazz, Swing22 vous promet encore une soirée exceptionnelle avec...

Les Haricots Rouges, ambassadeurs indétrônables de Jazz New Orleans et l'un des Jazz Band français les plus connus dans le monde.

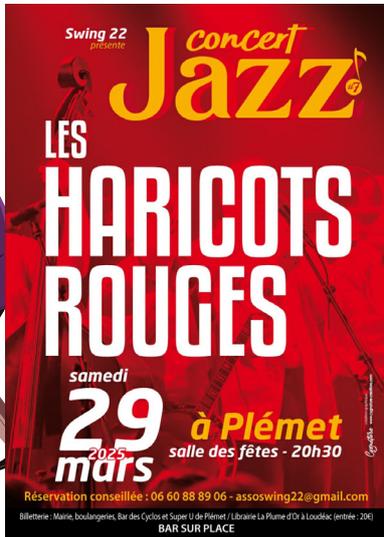
Ils sillonnent les routes du monde entier, de concerts en festivals, partout où ils passent, ils font salle comble.

Michel SENAMAUD, batterie
Jean DUFOUR, trompette
Jacques MONTEBRUNO, clarinette

Pierre JEAN, piano
Norbert CONGREGA, banjo
Pierre-Luc PUIG, contrebasse
Christophe DERET, trombone

7 musiciens passionnés et facétieux prêts à enflammer la salle des fêtes de Plémet grâce à leur prestation aussi visuelle que musicale.

À ne pas rater !



Ikébana

L'association Ikebana Ohara Centre Bretagne vous souhaite au nom de ses adhérents une belle année 2025.



Club Canin



VOIE DOUCE

JOURNÉE POUR LES DROITS DES FEMMES

ANIMATIONS RESTAURATION BUQUETTE EXPO PHOTOS

PLEMET
La Hersonnière
29 mars 2025
11h00
COURSE OU MARCHÉ
LA PARRAINÉE
Trouve des personnes qui croient en toi.

Elle s'engage à donner une somme par kilomètre que tu auras parcouru. Tu peux aussi te parrainer toi même.

Renseignements et inscriptions : 06 69 68 33 23

La Voie Douce
Maison des Associations
Rue de Bodifé
22210 PLEMET
Aide administrative, française.
aide aux devoirs au transport, aide à la parentalité.

SANS CHRONO Lots à gagner

la voie douce

ACCUEIL PARENTALITE

obtenir de l'aide
être écouté.e
partager
se détendre
parler

Permanences:
Maison des Association Rue de Bodifé.
PLEMET
mercredi 15h00 - 18h00
jeudi 17h00 - 19h00
samedi 10h00 - 12h00

La Voie Douce
au lieu de Cultures sur Plémet
02 99 68 33 23
06 69 68 33 23
www.lavoiedouce.org



Les cavaliers du Chêne Ossat



Le 10 octobre 2024, les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale constitutive pour décider la création de l'association dénommée : « Les Cavaliers du Chêne Ossat ». L'association du Centre Equestre du Chêne Ossat à Plémet.

Cette association a pour but de créer une dynamique et une vie associative au sein du club. Nous serons un support aux manifestations organisées par le club (concours interne le 22 décembre 2024, un vide grenier courant 2025, soutien du centre dans ses différents projets de rénovation et/ou d'agrandissement, ect).

La constitution de ce bureau est la suivante :

Camille Nogues - Présidente
Elodie Petit - Présidente adjointe
Morgane Galléani - Trésorière
Frédéric Ligney - Trésorier adjoint
Emilie Cochet - Secrétaire
Anaïs Franck - Secrétaire adjointe
Yann Pérennes - Membre de droit



APEL

Le 27 novembre a eu lieu l'AG de l'Apel, à l'issue de l'assemblée, le bureau a été élu.

Il est composé de :



Nolwenn Le Mée Présidente
Cindy Gaubert Vice-Présidente
Elodie Lemaitre Trésorière
Noelise Balay Vice-Trésorière
Aurore Charles Secrétaire
Karine Ruello Vice-Secrétaire

L'AG a permis de présenter les actions réalisées l'année dernière : un pot d'accueil de rentrée, un loto, une vente de chocolats et de sapins de Noël, une participation à une randonnée pour le téléthon, un goûter de Noël, une action vente de pizzas pour les élèves de CP/CE1/CE2 afin de financer leur séjour au

Zoo de Branféré, l'accueil dans le cadre des Portes Ouvertes de l'établissement, une randonnée pédestre/vtt organisée conjointement avec l'Ogec et la participation à la kermesse de l'école.

=> Ces actions ont permis de réduire les frais des différentes sorties, activités des primaires et maternelles, les CP CE1 CE2 sont notamment partis à Branféré. Les 6ème / 5ème sont partis au ski, les 4ème/3ème sont partis en Barcelone.

Les actions reconduites pour l'année 2024/2025 :

- le spectacle de l'école aura lieu le 31 janvier, Le thème sera « Voyage dans le temps »
- les portes ouvertes auront lieu le 28 février
- la randonnée pédestre aura lieu le 27 avril
- la kermesse organisée par l'Ogec aura lieu le 15 juin

Ces actions vont permettre de réduire les frais des différentes sorties, activités des primaires et maternelles, les CM vont notamment partir visiter les châteaux de la Loire. Les 6ème / 5ème partiront à Paris, les 4ème/5ème partiront en Angleterre.

Cette année, l'école et le collèges comptent près de 155 familles (maternelle, primaire et collège).

34 familles sont membres de l'Apel.

Une page Facebook de l'Apel a été créée aujourd'hui « APEL de Plémet ».

Club des aînés génération mouvement

Première activité à venir pour le club Génération mouvement de Plémet le jeudi 9 janvier 2025 avec la galette des rois et la cotisation annuelle des adhérents au foyer club.

Reprise des concours de boules au boulodrome le vendredi 5 avril 2025 puis le 3 mai 2025.

Palet Club

PLEMET
Samedi 22 Février 2025

**CONCOURS DE PALETS
SEMI-NOCTURNE**

Entrée à 10€ toutes inscriptions combinées

La Halle Des Sports
face au Super U
inscriptions à partir de 16h30
début du concours 17h30

10 € d'échange

06 32 31 19 53
06 88 26 73 97

PALET CLUB PLEMET

RESTAURATION & BUQUETTE SUR PLACE

LA FERRIERE ACTIV'

L'association La Ferrière Activ' a fini son année dans une ambiance conviviale avec la Fête de la soupe. Les six participants ont réalisé des soupes toutes très originales et appréciées par le public venu les déguster.

La Ferrière Activ' vous souhaite une bonne année 2025 et espère vous voir prochainement dans ses diverses animations.

Les événements de l'année 2025, salle des fêtes de La Ferrière, sont :

Le 25 janvier : Assemblée générale à 18h30, les personnes souhaitant devenir bénévoles de l'association sont les bienvenues, merci de contacter Sylvie (secrétaire) : 06 45 86 31 30.

Le 30 mars : Troc aux plantes, avec de nombreux échanges de plantes diverses et de graines, accompagné de sa randonnée matinale dans la campagne de La Ferrière.

Le 21 juin : Fête des associations, ouverte à tout public, elle réunit les associations de La Ferrière, mais aussi les habitants souhaitant partager un moment convivial, cette année un repas sur place ou à emporter sera proposé le midi, suivi d'une après-midi détente.

Le 12 octobre : Randonnée gourmande qui invite à un moment convivial tout en découvrant les paysages de la campagne de La Ferrière.

Canoë Club du Lié



Magali Collet et Abigaëlle Le Corre

Le 29 novembre 2024, deux membres du CCLIE ont été récompensées lors de la remise des trophées 2024 qui était organisé par la ville de Loudéac et l'Office Municipal des Sports de Loudéac.

Une soirée où Abigaëlle LE CORRE a été récompensée pour sa troisième place au championnat de France équipages lors des régates nationale espoir de course en ligne qui avait lieu à Gravelines du 12 au 14 juillet.

Également récompensée, Magali COLLET, trésorière du club et membre active, elle officie en tant que juge et arbitre de slalom depuis 2018 sur l'ensemble des courses régionales et nationales.

Le CCLIE organise le 8 mars 2025, à la salle des fêtes de Plémet, un sauté de dinde à emporter.



Les cartes seront disponibles à partir de l'assemblée générale du club qui aura lieu le 25 janvier 2025.

Informations et contact du club au 07 80 32 84 39.

Le 7 décembre : Fête de la soupe au profit du Téléthon, qui se réalise dans une ambiance conviviale et permet aux amateurs de soupe de découvrir ou de faire découvrir de bonnes recettes.



Les Amis de Karlsruhe

Le mardi 12 novembre, sur invitation de l'association franco-allemande "les Amis de Karlsruhe" et la mairie de Plémet était proposé aux collégiens de Plémet le film Märkische trilogie de. Après la projection du film, Neven Denis - animateur de l'office de Développement Culturel du Mené - a présenté en détail les conditions de réalisation de ce film évoquant les importants

changements survenus dans la petite ville de Zehdenick qui, après la seconde guerre mondiale, est passée sous l'autorité russe. Dans un second temps, André Grall, historien local, a présenté l'histoire de Plémet et de l'usine de kaolin qui ont beaucoup de similitudes avec la ville de Zehdenick proche de Berlin.



BPAS



Belles prestations applaudies par plus de 250 personnes ayant assistée à notre concert du 13 octobre 2024.

Nous allons poursuivre notre projet de l'aménagement du complexe scolaire dans le village de Fossang près de Bafoussam (Cameroun). **A vos agendas :** Prochain concert le dimanche 23 novembre 2025.



La Colonne Infernale

Le dvd de la Colonne Infernale est disponible pour 15€. A réserver dans les boulangeries, au Super U et au bar-tabac « Au rendez-vous des cyclos ».

Pour les plus éloignés, une participation de 2,5€ pour frais d'envoi sera nécessaire.

Toujours Belle la Vie



Diverses activités organisées pour les adhérents

Le 4 octobre, un après-midi crêpes préparées par les bénévoles et les résidents. Colette les cuit sur ses billigs puis les résidents les dévorent avec une bolée de cidre.

Le 15 novembre, Marie-Françoise organise avec l'aide des bénévoles le loto avec de beaux lots.

Le 28 septembre a eu lieu la fête annuelle des familles. 26 familles sont venues partager ce moment avec leur parent, sœur, frère, amis.

C'est Hubert qui a animé cette journée de fête. Il est l'un des chanteurs du duo « PASSION CHANSONS » qui vient chanter chaque mois pour les anniversaires.



a remporté un franc succès. Le repas est préparé par Colette avec l'aide des bénévoles qui ont épluché 70kg de pommes de terre et carottes et préparé 50 litres de pâtes à far. Les produits viennent des commerces locaux : super U et « Cochon Des Cas Champs ».



Grace au bénéfice de cette action, l'association va pouvoir financer la venue de divers intervenants, l'achat des cadeaux offerts tout le long de l'année, des matériaux pour les activités manuelles et décorations, les dépenses lors des moments partagés avec les familles.

A la fin du repas, l'association a offert une rose à chaque résident.

Le 8 octobre, Yvon, le neveu de Yolande (bénévole) est venu pour une démonstration de vannerie. Il a apporté plusieurs de ses créations. Il a expliqué de A à Z leur fabrication. Yvon donne de son temps pour ses moments d'échange avec les résidents dont des souvenirs resurgissent.

Le 13 novembre, le groupe « QUAT'Z'ARTS » est venu bénévolement égayer l'après-midi des résidents qui affectionnent ces animations « musique et chansons ».

Le 23 novembre, l'opération « **Blanquette de veau et far** »,



Les 4 centenaires de la Résidence : Suzanne, Hélène, Marcel et Henri qui vient d'avoir 102 ans., entourés des bénévoles « TOUJOURS BELLE LA VIE »

Calendrier des fêtes

(sous réserve de modifications)

FÉVRIER	
Samedi 1er et dimanche 2	Truite du Ridor
Vendredi 7	Loto par la chorale Vocalizon
Samedi 8	Théâtre
Dimanche 9	Repas par la paroisse
Mercredi 19	Carnaval
Samedi 22	Concours de Palet
MARS	
Samedi 1er	Repas par l'AIPE
Samedi 8 – Dimanche 9	Théâtre
Samedi 15 – Dimanche 16	Repas par le Canoë Club
Samedi 8	Concours d'obéissance Canin
Samedi 8 et Dimanche 9	Foire de Printemps à St Lubin
Vendredi 14	Repas par l'Amicale des Pompiers
Samedi 15	Commémoration
Mercredi 19	Repas par la Société de chasse de La Ferrière
Samedi 22	LOTO par CJ Compétition
Samedi 22	Balade d'Adrien
Dimanche 23	Concert Jazz par SWING 22
Samedi 29	Course ou marche par La Voie Douce
Samedi 29	Rando et Troc / Plantes par la Ferrière Activ
AVRIL	
Vendredi 4	Théâtre
Samedi 5	Repas par la Société de Chasse de Plémet
Dimanche 27	CONCERT PAR LA CHORALE VOCALIZON
Dimanche 27	Randonnée pédestre par l'OGEC

Dictons

Janvier : Les douze premiers jours de ce premier des mois, pour chacun d'eux forment autant de lois.

Quand janvier est doux comme doit l'être février, février est rude comme doit l'être janvier.

Des fleurs qu'en mars on verra, peu de fruit se mangera.

500 trucs et astuces

Le citron : cet agrume au service de tous et pour tout

- Éliminer les mauvaises odeurs dans le frigo : déposer un morceau de coton imbibé de jus de citron
- Cuisson du chou-fleur : afin qu'il conserve son blanc, l'imbiber d'un peu de citron et en mettre un peu dans l'eau de cuisson
- Repousser les fourmis dans la maison : placez quelques tranches aux points d'entrées des fourmis
- Laver les fruits et légumes dans un peu d'eau citronnée après leurs achats ...

Sudoku

3	5	4		2		9	1	6
				4		3		
			9			8	4	
		6		3			5	8
	8		5		9		6	
1	7			8		4		
	9	1			8			
		7		9				
5	4	8		1		6	3	9

A vos casseroles :

Polenta crémeuse aux champignons pour 4 personnes



INGRÉDIENTS POUR 12 VERRINES

- 125 g fromage Entremont
- 200 g de polenta
- 275 ml de bouillon de poule
- 250 g de lait
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 150 g de girolles
- 100 g de morilles
- 2 cl d'huile d'olive
- Quelques brins de cerfeuil
- Fleur de sel et poivre du moulin

PRÉPARATION :

Étape 1 : Dans une grande poêle, faites chauffer l'huile d'olive et poêlez les champignons pendant une dizaine de minutes.

Étape 2 : Dans une casserole, faites chauffer le bouillon avec le lait. Aux premiers bouillons, ajoutez la polenta en pluie et mélangez énergiquement. Le mélange doit devenir crémeux, onctueux et s'épaissir.

Étape 3 : Hors du feu, ajoutez la crème fraîche ainsi que le fromage Entremont. Mélangez bien et assaisonnez en fleur de sel et poivre du moulin.

Étape 4 : Servez en assiette, ajoutez le mélange de champignons au-dessus et, pour finir, agrémentez avec du cerfeuil et un tour de poivre du moulin.



Espace Kerhouarr



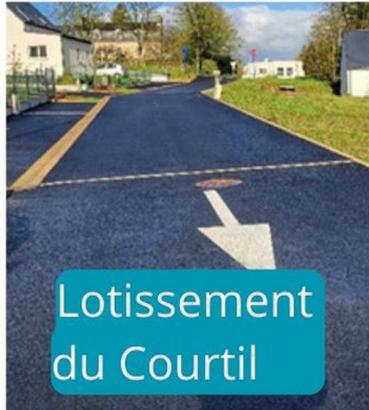
Nouvelle signalétique



Rue des Fraîches



Beach soccer



Lotissement du Courtil

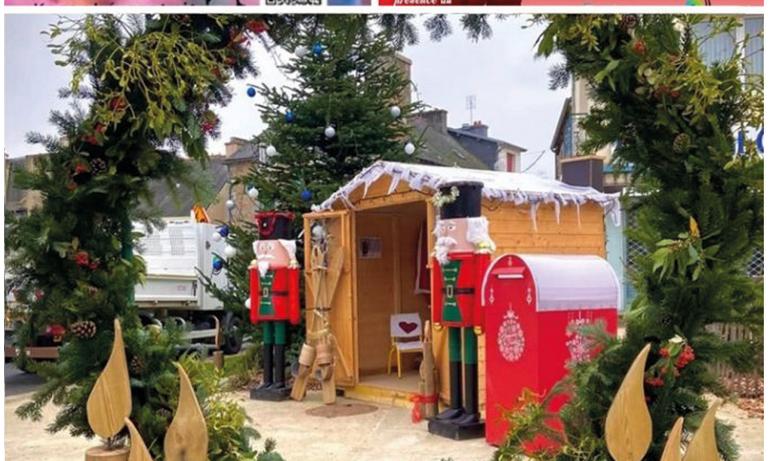


Fresque Minéral

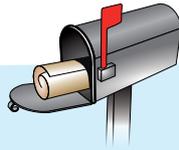


RETROUVEZ SUR SCÈNE
Violaine, Etienne, Geoffrey, Dorian, Franck, Elodie, Léa (vu dans «N'oubliez pas les paroles»), Titouan, Timéo, Nathan, Maéline (vu dans «The Voice Kids»), Orel (gagnante du «Plus Grand Karaoké de France»), Enzo (vu à «L'Eurovision»)...

DIMANCHE 28 AVRIL 2024 À 18H
SALLE DES FÊTES/PLEMET



Mémento - Permanences



Permanences des élus

M^{me} le Maire : les mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02.96.25.61.10.

Adjoins : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous (sous réserve de modifications).

• Samedi 8 Février :	Romain BOUTRON
• Samedi 15 Février :	Chantal NEVO
• Samedi 22 Février :	Patrick RAULT
• Samedi 1er Mars :	Elisabeth POINEUF
• Samedi 8 Mars :	Ronan FERNANDEZ
• Samedi 15 Mars :	Elodie BOUTBIEN
• Samedi 22 Mars :	Pierre-Yves BLOUIN

• Samedi 29 Mars :	Delphine BEUREL
• Samedi 5 Avril :	Didier PIGNARD
• Samedi 12 Avril :	Romain BOUTRON
• Samedi 19 Avril :	Chantal NEVO
• Samedi 26 Avril :	Patrick RAULT
• Samedi 03 Mai :	Elisabeth POINEUF
• Samedi 10 Mai :	Ronan FERNANDEZ

UFC que choisir

02 96 78 12 76

Carte d'identité/Passeport

Prenez rendez-vous en ligne sur notre site www.plemet.fr

Ouverture Mairies

PLEMET

3 rue des Etangs - 22210 PLEMET - Tél. : 02 96 25 61 10
accueil@plemet.fr - www.plemet.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30.
Jeudi et Samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi).

LA FERRIÈRE

1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIERE - Tél. : 02 96 26 75 59.
Mardi : 9h à 12h30 - Vendredi : 14h à 17h30.

Service du CIAS

- Aide et soins à domicile / téléassistance : 02 96 66 09 06
- Portage de repas à domicile : 02 96 66 14 61
- Transport à la demande - Mobi Bretagne Centre : 0 810 22 22 22
- Le CLIC : Accompagnement des personnes aux démarches de maintien à domicile - Contact : 02 96 66 21 06

Assistante sociale

Renseignements et contact au 02.96.28.11.01 auprès du secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

Recensement militaire (ou « recensement citoyen »)



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie (muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents), entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de son anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Enfance

Assistants maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie et sur le site internet www.plemet.fr

Horaires du Multi-accueil

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Tél. 02 96 26 38 89 – Ruelle des 2 âges – PLÉMET.

Relais parents assistants maternels

Loudéac Communauté Centre Bretagne
4/6 bd de la Gare - 22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 60 50
Mail : rpam@loudeac-communaute.bzh

Les déchetteries

Loudéac : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30.
Plémet : Lundi – Mercredi - Vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30 / Samedi de 14h à 17h30 - 06.73.41.94.96
La Chèze : Mardi et Jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30 / Samedi de 9h à 11h45 - 06.73.41.94.96

Maison des Services Publics de Loudéac

Héberge les structures suivantes :

- Passeport Biométrique • Carte Nationale d'Identité
 - Point Numérique Immatriculations et Permis de Conduire
 - CAF • CPAM • CICAS
 - Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
 - Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17
- Renseignement et contact : 15 rue de Moncontour
22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 48 37

Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15/112
- Pharmacie de garde : 32.37
- SAMU Social : 115
- Personnes sourdes et malentendantes : 114
- Cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHÈZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDÉAC : 15
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22